



VILLE DE BEACONSFIELD

DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

PROJET : _____

TITRE : _____

NUMÉRO : _____

Je, (**nom et titre de la personne autorisée par le Soumissionnaire**) signataire dûment mandaté pour la soumission déposée en vertu du présent appel d'offres, au nom de (**nom de l'entreprise soumissionnaire**).

Ci-après appelé le « soumissionnaire »

Déclare qu'à ma connaissance, le soumissionnaire :

I. n'a aucun lien familial, financier ou autre, susceptible de créer une apparence de conflit d'intérêts, directement ou indirectement, avec un ou plusieurs membres de l'administration municipale.

Dans le cas contraire, il déclare avoir les liens suivants :

Précisez : _____

II. n'a pas influencé ni autrement participé à l'élaboration du devis ou du cahier de charges dans le but d'en retirer un avantage ou de limiter la concurrence ;

III. que durant le processus d'appel d'offres, il n'a pas tenté de communiquer avec les membres de l'administration impliqués dans ce processus, dont les membres d'un comité de sélection, en vue de les influencer dans leur jugement, appréciation, recommandation pour l'adjudication du contrat ayant fait l'objet du processus;

IV. qu'il rencontre toute et chacune des exigences prévues dans la Loi et la Politique de gestion contractuelle de la Ville ;

V. que sa soumission a été établie sans collusion et sans avoir communiqué ni établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent ou un tiers relativement aux prix, aux méthodes, aux facteurs ou aux formules pour établir les prix, non plus quant à la décision de présenter ou non une soumission qui ne répond pas aux spécifications de l'appel d'offres ;

VI. il n'a pas été condamné, dans les 3 années précédant l'appel d'offres, d'une infraction à une loi visant à contrer le trucage des offres;

VII. que, si des communications d'influence ont eu lieu pour l'obtention d'un contrat, elles ont été conformes à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* (L.R.Q. T-11.011), au Code de déontologie des lobbyistes et aux avis du commissaire au lobbyisme ;

Je reconnais :

- I. avoir lu et compris le contenu de la présente déclaration;
- II. que la soumission ci-jointe sera disqualifiée si ma déclaration est fautive ou incomplète;
- III. que si l'administration découvre que dans le cadre de la préparation de la soumission et malgré la présente déclaration, il y a eu collusion ou, le cas échéant, déclaration de culpabilité en vertu de la *Loi fédérale sur la concurrence*, le contrat qui pourrait avoir été accordé au soumissionnaire dans l'ignorance de ce fait sera résilié et des poursuites en dommages-intérêts pourront être intentées contre le soumissionnaire et quiconque sera partie à la collusion;

Et j'ai signé,

(signature)

(date)